



Tennis
de table

TENNIS de TABLE HANDISPORT

REGLEMENT SPORTIF DU

CRITERIUM FEDERAL

au 1^{er} septembre 2022

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Critérium Fédéral est réservé aux joueurs(ses) licenciés(ées) « **compétitions** », français ou étrangers à la Fédération Française Handisport ayant obtenu, ou en attente d'une classification de leur handicap.

2. INSCRIPTIONS ET DROITS D'INSCRIPTION

Tout participant régulièrement engagé pour un tour dans une division donnée, doit honorer cet engagement par sa présence.

a) Pour participer au Critérium Fédéral, les joueurs(euses) licenciés(ées) doivent s'acquitter, à chaque saison, d'un droit d'inscription fixé par la commission fédérale. Celle-ci est valable pour tous les tours du CF de la saison en cours, et ouvre droit à une éventuelle qualification au Championnat de France Elite par classe, selon les critères définis dans le règlement de celui-ci.

b) Les inscriptions se feront uniquement via le site internet de la commission fédérale de Tennis de table Handisport (www.tthandisport.org), au plus tard un mois avant le début du 1^{er} tour de la saison concernée (**pour les nouveaux inscrits au niveau régional, et n'ayant jamais participé l'inscription au critérium fédéral peut se faire jusqu'à 8 jours avant la date de la compétition**). Le droit d'inscription (engagement financier) devra ensuite parvenir par virement bancaire à la commission sportive avant le tour concerné. Passé ce délai les retardataires se verront infliger une pénalité fixée par la commission fédérale (définie en début de chaque saison)

c) L'inscription d'un nouveau joueur pour le 2^{ème} et 3^{ème} tour du critérium fédéral, s'effectuera aussi via le site internet de la commission fédérale de TENNIS DE TABLE Handisport, au plus tard 15 jours avant le début du tour concerné et sera prise en compte à réception du règlement financier.

d) Les Féminines et les Jeunes sont intégrés avec les Messieurs en appliquant les mêmes règles du critérium fédéral.

3. RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

L'organisateur est responsable de l'organisation de la compétition et doit respecter le cahier des charges pour lequel il a postulé.

a) Les clubs organisant un tour de Nationale 1 seront accompagnés par le responsable national du critérium fédéral et éventuellement la Ligue Régionale Handisport.

b) Les clubs organisant un tour de Nationale 2, Inter-Régional ou Régional seront accompagnés par le correspondant régional avec un suivi par le Comité Départemental et/ou la Ligue Régionale Handisport.

4. ECHELONS & ORGANISATION SPORTIVE

A. Région ou Inter-Région :

Les zones régionales seront ajustées en fonction du nombre de participants(es).
Deux régions limitrophes pourront être regroupées afin d'avoir au moins 8 joueurs.
Si deux Régions se regroupent, nous parlerons alors d'« Inter-Région »

B. Nationale 2 :

La Nationale 2 est divisée en deux zones : Nord et Sud

Chacune est composée d'un tableau « Debout » de 24 joueurs et d'un tableau « Assis » de 24 joueurs.

C. Nationale 1 :

La Nationale 1 est composée d'un tableau « Debout » de 24 joueurs et d'un tableau « Assis » de 24 joueurs

A l'issue des trois tours de critérium fédéral une liste de joueurs(euses) qualifiés(ées) sera établie pour participer au Championnat de France Elite par classe suivant les conditions de sélection du règlement de celui-ci.

5. DEROULEMENT SPORTIF

Deux joueurs(euses) d'un même club doivent se rencontrer au 1^{er} tour de la poule, et/ou dans les premiers tours s'ils sont plusieurs d'un même club. L'ordre des rencontres sera alors modifié en conséquence.

REGION OU INTER-REGION

En fonction du nombre de participants présents et pour jouer un maximum de parties, le JA sera autorisé à modifier la formule et pourra proposer une poule unique jusqu'à 8 joueurs(euses) ou un système de poules de 3 à 6 joueurs(euses).

Ensuite il y aura un tableau à élimination directe afin d'obtenir un classement intégral.

Le vainqueur de chaque région ou inter-région accède au niveau supérieur la Nationale 2 Nord ou Sud, suivant sa situation géographique

Afin de rendre équitable les montées des régions et/ou inter-régions, en fonction des participants(es) à la compétition, un quota est instauré.

Nombre de montée(s) autorisée(s):

- De 1 à 15 joueurs : **1 montée**
- Supérieur à 15 joueurs : **2 montées**

NATIONALE 1 ET NATIONALE 2 NORD ET SUD

La même formule de compétition est appliquée pour la Nationale 1 et la Nationale 2 Nord et Sud, pour chaque catégorie « debout » et « assis »

Les joueurs sont répartis en 6 poules de 4 joueurs – poule de A à F

Composition des poules :

- Dans la mesure du possible les joueurs du même club ne peuvent pas être dans la même poule
- La première place est attribuée dans l'ordre respectif des poules aux 6 premiers du classement du tour précédent.
- Les places 2 à 4 sont attribuées par tirage au sort par blocs :
 - Place 2 des poules A à F : tirage au sort entre les 7^{ème} et 12^{ème} du tour précédent
 - Place 3 des poules A à F : tirage au sort entre les 13^{ème} et 18^{ème} du tour précédent
 - Place 4 des poules A à F : tirage au sort entre les 19^{ème} et 24^{ème} du tour précédent

Déroulement de la compétition :

A l'issue des matchs de poules, les deux premiers de chaque poule sont dans le tableau du haut, les autres sont dans le tableau du bas.

Tableau du haut – places de 1 à 12 :

- Les premiers des poules A à D sont qualifiés pour le 1/4 de finale
- Les premiers des poules E et F et les seconds des poules A à F font un 8^{ème} de finale.
Un tirage au sort est effectué pour déterminer les places des joueurs. En huitième et en quart, un joueur ne peut pas rencontrer à nouveau un joueur qu'il a eu dans sa poule.
- Les vainqueurs sont qualifiés pour le ¼ de finale et rejoignent ceux déjà qualifiés.

Puis demi-finale, finale et matchs de classement.

Le gagnant(e) de la finale est déclaré(e) vainqueur de la compétition

Le vainqueur de la Nationale 1 peut, s'il le souhaite, être exempt des autres tours du critérium fédéral. Il est également qualifié pour le championnat de France Elite. Cette disposition est applicable aux deux premiers tours du critérium fédéral.

Il doit en informer le JA, dès la fin de la compétition. Il ne sera alors pas dans les tableaux des autres tours du critérium fédéral et il lui sera attribué le même nombre de points que le premier.

Tableau du bas – places de 13 à 24 :

- Les troisièmes des poules A à D sont en 1/4 de finale
- Les troisièmes des poules E et F et les quatrièmes des poules A à F font un 8^{ème} de finale.
Un tirage au sort est effectué pour déterminer les places des joueurs.

En huitième et en quart, un joueur ne peut pas rencontrer à nouveau un joueur qu'il a eu dans sa poule.
Puis matchs à élimination directe et matchs de classement

A la fin des matchs un classement est établi de 1 à 24

MONTEES et DESCENTES

Les montées et descentes sont les mêmes pour les debout et les assis

Nationale 1 :

- **Les 6 derniers** descendent en Nationale 2

Nationale 2 Nord et Sud :

- Montées : **Les 3 premiers** de chacune des Nationale 2 montent
- Descentes :
 - Nationale 2 Nord : **8 à 10 descentes** en Régionale ou Inter-Régionale ou plus en fonction des descentes de Nationale 1
 - Nationale 2 Sud : **4 à 6 descentes** en Régionale ou Inter-Régionale ou plus en fonction des descentes de Nationale 1

6. FORFAITS

Tout forfait doit être signalé auprès de l'organisateur de la compétition et du responsable du critérium fédéral.

- a) Un forfait est considéré excusé **jusqu'à 8 jours** avant la compétition sans justificatif à fournir s'il est signifié au Responsable du critérium fédéral et à l'organisateur de la compétition.
- b) **Passé ce délai**, il devra justifier son absence de la compétition par un certificat médical, une attestation de travail ou autre document officiel.
- c) Sans justificatif d'absence, le joueur (se) sera exclu du critérium fédéral et du championnat de France Elite par classe même s'il se trouve qualifié.
- d) En cas d'accident ou d'évènement de force majeure (d'intempéries exceptionnelles ou de grève de transport) survenant au dernier moment : pour ce tour le joueur marque 0 point et descend dans le groupe immédiatement inférieur.
- e) Un(e) joueur(se) forfait au 1^{er} et au 2^{ème} tour de critérium fédéral ne pourra pas participer au 3^{ème} tour. De même, un(e) joueur(e) qui cumule 2 forfaits sur les 3 tours de critérium ne pourra pas être qualifié pour le Championnat de France Elite par classe même s'il(elle) se trouve qualifié(e).
- f) **Refus de monter : il est interdit pour toutes les divisions.**
- g) Un forfait équivaut à une descente au niveau inférieur

7. MODALITÉS DE CLASSEMENT DANS LES POULES

- a) Le classement dans chaque poule est établi dans l'ordre décroissant du nombre de victoires.
- b) La cotation de parties est désormais la suivante :
 - Victoire : 2 points
 - Défaite : 1 point
 - Abandon : 1 point
 - Forfait : 0 point

En poule, un joueur scratché marquera 0 point pour le match non joué et n'aura pas 1 point pour défaite.

- c) Lorsque deux participants terminent à égalité de victoires, ils sont départagés par le résultat de la partie les ayant opposés.
- d) Lorsque plus de 2 participants terminent à égalité de victoires, il est établi un nouveau classement entre les ex-æquo portant sur les résultats des parties les ayant opposés entre eux en faisant le total des victoires, puis si c'est nécessaire le quotient des manches gagnées par les manches perdues et si besoin le quotient des points gagnés par les points perdus (voir Annexe 2- Synoptique).
- e) En cas d'égalité persistante l'avantage est donné :
 - Au n° de classe le plus faible.
 - Au plus jeune âge .

8. COTATION ET CLASSEMENT

Lors des 3 tours de critérium, chaque joueur(e) cumule des points qui lui permet de se qualifier pour le championnat de France Elite par classe.

Pour le niveau régional ou Inter-régional, la cotation de points tient compte du nombre de joueurs dans la division.

Les résultats des participants sont cotés selon le barème suivant :

Classement	Nationale 1	Nationale 2	Région ou Inter-Région			
	24 J	24 J	13 à 32 J	9 à 12 J	6-8 J	1 à 5 J
1	3000	1500	750	750	720	700
2	2600	1450	730	710	690	670
3	2400	1430	710	690	670	650
4	2200	1420	700	670	650	630
5	2100	1410	690	660	640	610
6	2000	1400	680	650	630	
7	1990	1390	670	640	620	
8	1980	1380	660	630	610	
9	1970	1370	650	620		
10	1960	1360	640	610		
11	1950	1350	630	610		
12	1940	1340	620	610		
13	1930	1330	610			
14	1920	1320	610			
15	1910	1310	610			
16	1900	1300	610			
17	1890	1290	610			
18	1880	1280	610			
19	1880	1280	610			
20	1880	1280	610			
21	1880	1280	610			
22	1880	1280	610			
23	1880	1280	610			
24	1880	1280	610			
24 et plus			610			

Lorsque deux ou plusieurs joueurs(es) se trouvent à égalité de points à l'issue des 3 tours de critérium, l'avantage est donné, au plus jeune âge.

9. NOUVEAUX JOUEURS CLASSÉS FFTT POUR LE 1^{ER} TOUR DE LA SAISON

- a) Un joueur est considéré comme « nouveau joueur » uniquement s'il n'a **jamais été inscrit** ou s'il n'a **pas participé depuis au moins une saison complète** au critérium fédéral handisport.
- b) Les nouveaux joueurs seront incorporés suivant leurs points FFTT.
- c) Une fois la division identifiée (N1 ou N2), le nouveau joueur sera incorporé immédiatement sous le joueur ayant plus de points FFTT que lui.
- d) Il ne peut y avoir au maximum que deux nouveaux joueurs intégrés dans la même division. L'ordre est établi par les points classement FFTT de la saison en cours. Le plus jeune en cas d'égalité de points.

Debout :

En N1 : avoir 1600 points au moins sur sa licence FFTT de la saison en cours

En N2 : avoir 1200 points au moins points sur sa licence FFTT de la saison en cours

Assis :

En N1 : avoir 1200 points au moins sur sa licence FFTT de la saison en cours

En N2 : avoir 950 points au moins sur sa licence FFTT de la saison en cours

Il n'y aura aucune intégration de nouveaux joueurs en N1 ou N2 après le 1^{er} tour.

10. REPECHAGES

- a) En cas de forfait dans un groupe, le premier joueur descendant ayant joué le tour précédent est repêché.
- b) Un joueur forfait lors d'un tour ne peut être repêché dans la division supérieure au tour suivant
- c) Dans le cas de plusieurs forfaits dans un groupe, si tous les joueurs descendants ont été repêchés, le repêchage se fera parmi les 2^{ème}, 3^{ème} (ainsi de suite) du tour précédent.
- d) Lorsque deux ou plusieurs joueurs(ses) sujet au repêchage se trouvent à égalité de points, l'avantage est donné :
- Au plus jeune âge.
 - Au n° de classe le plus faible.
- e) Après la sortie de la liste définitive des participants, les repêchages n'auront plus lieu **7 jours** avant le tour concerné. Les poules ne seront pas refaites par le JA à partir de la veille de la compétition (sauf décision de sa part).

11. ABANDON

Lors d'un tour de critérium fédéral, tout joueur qui abandonne en cours de compétition et qui ne rejoue pas les parties suivantes marque les points du dernier joueur de la poule.

Le classement de la poule est refait en annulant les résultats des parties auxquelles il (elle) aura participé(e).

12. RETARD

Si un (e) joueur (se) ne se présente pas à l'appel de son nom, il (elle) sera scratché (e) au bout de **15 minutes** après le début de l'horaire fixé pour sa partie et marque 0 point pour la partie.

S'il (elle) est présent (e) pour le match suivant il (elle) est autorisé à jouer. Les joueurs(ses) de la poule concernée ne pourront pas refuser de disputer les parties restantes.

13. PODIUMS

Dans les divisions Nationales, la présence sur le podium en fin de compétition est obligatoire. Une absence (sauf cas de force majeure autre que le transport) sera sanctionnée en enlevant purement et simplement les points acquis lors de la journée. La récompense ne pourra en aucun cas être récupérée par un membre du club ou un autre.

14. SOURDS ET MALENTENDANTS

Les joueurs(ses) classifiés « sourds et malentendants » sont autorisés à participer au critérium fédéral handisport à la seule condition qu'ils jouent sans appareillage correctif. Ils ne sont pas qualifiables pour le Championnat de France Elite (par classe de 1 à 10) mais seulement pour le championnat de France Sourds dans lequel ils doivent également participer sans appareillage correctif.

15. HORAIRE ET ORGANISATION

- a) Le critérium fédéral se déroule le samedi de 9h à 18h30. (Le niveau régional peut éventuellement être joué seulement l'après-midi ou le dimanche sur demande motivée de l'organisateur lors de sa candidature)
- b) La salle doit être ouverte à **7h30 au plus tard** et le pointage des sportifs doit être prévu pour 8h
- c) Les sportifs doivent seulement présenter leur licence pour être autorisé à jouer. La classification du sportif est en ligne sur le site Internet de la Commission et faisant foi de la classe de handicap.
- d) 1 heure de pause déjeuner doit être prévue dans l'horaire général
- e) **Horaire général type :**

08h00	Pointage des licences
09h00	Joueurs debout Tour 1
09h30	Joueurs assis Tour 1
10h00	Joueurs debout Tour 2
10h30	Joueurs assis Tour 2
11h00	Joueurs debout Tour 3
11h30	Joueurs assis Tour 3
12h15 à 13h15	Pause Déjeuner
13h30	Joueurs debout 1/8è
14h00	Joueurs assis 1/8è
14h30	Joueurs debout 1/4
15h00	Joueurs assis 1/4
15h30	Joueurs debout 1/2
16h00	Joueurs assis 1/2
16h30	Joueurs debout Finales et classement
17h00	Joueurs assis et classement
17h45	Podiums
18h15	Fin de la journée

En cas de questions sur le critérium fédéral : tennisdetable@handisport.org